

forêt

décembre-2023

MAG

numéro #133

Le peuplier, un pari gagnant à court terme p.04

Entrepreneurs de Travaux Forestiers dans le Grand Est p.10



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
GRAND EST

EDITO

Jérôme MATHIEU vice-président de la Chambre régionale d'agriculture Grand Est et président du Comité régional d'orientation – Valorisation du Bois et Territoire

Cette année 2023 a été plus calme que les précédentes par rapport aux grandes alertes liées aux conséquences du dérèglement climatique qui nous avaient tous mobilisés.

Les alertes scolytes ont été moins nombreuses. Celles liées aux incendies se sont calmées en milieu d'été car la météo a changé, apportant des pluies salvatrices.

Mais il n'en reste pas moins que les questions sont toujours là et que les arbres présentent de nombreux signes de souffrance et des symptômes variés.

Le manque d'eau, récurrent depuis au moins 5 ans, devient de plus en plus prégnant. Les sols sont asséchés en profondeur ce qui a un impact sur la vitalité des arbres. Ils sont affaiblis et ont de plus en plus de mal à résister aux agresseurs. Ces derniers ne sont pas nouveaux. Ils étaient déjà présents mais ne pouvaient pas se développer de

façon épidémique grâce à la bonne vitalité des arbres. Maintenant que l'eau est moins facile à mobiliser, ils se développent plus facilement. Aucune essence forestière n'est épargnée nous indique le département santé des forêts du Grand Est.

La population de typographes est toujours bien présente chez nous. Elle attaque encore l'épicéa. La santé du sapin est très préoccupante dans certaines vallées du massif vosgien. Pour les feuillus, la chalarose continue d'impacter le frêne. Les dépérissements s'observent de façon accélérée pour le hêtre, et plus récemment le chêne. Les pins sont affaiblis. On observe parfois du gui dans les houppiers. Et les charmes, les bouleaux commencent à présenter des signes de faiblesse.

Pour faire face à ces menaces, les forestiers cherchent des parades, réfléchissent et revoient leur posi-

tions pour mener une sylviculture résiliente. Ils cherchent des essences « adaptées ».

Choisissons

- de travailler avec ce qui existe et se plait bien sur la parcelle ou les parcelles voisines,
- de prendre en compte les connaissances scientifiques notamment avec climEssences,
- de changer des pratiques, notamment garder un couvert pour protéger les regarnis ou les plantations...

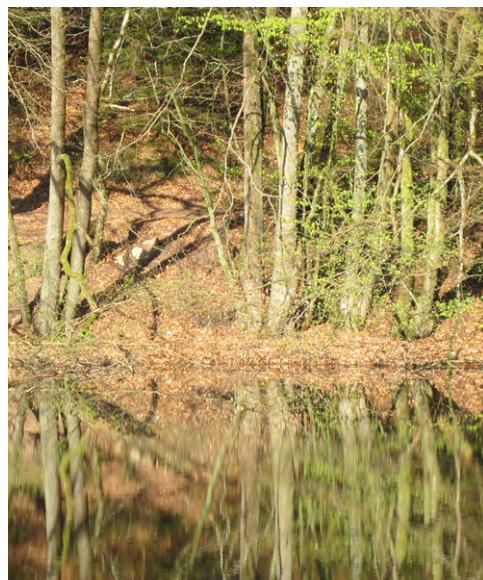
Et n'oublions pas de protéger notre capital sol qui permet la bonne croissance des arbres en travaillant avec des entreprises de travaux forestiers attentives au respect des sols forestiers.

SOMMAIRE

#133 - 2023
forêt MAG



CONSEILS



**ClimEssences :
Un outil pour penser
la forêt de demain**

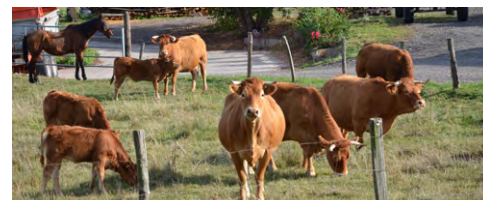
P.08

ACTUALITÉ



**LE PEUPLIER UN PARI
GAGNANT A COURT
TERME**

P.04



**Bâtiment agricole.
Parlons bois**

p.14

DÉCOUVERTE

**Le poirier sauvage :
Pyrus pyraster**

p.12



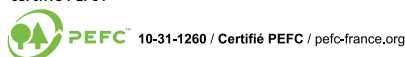
ETF

**A la découverte d'une association
pour les Entrepreneurs de Travaux
Forestiers dans le Grand Est**

P.10

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Magazine trimestriel transmis gratuitement
en format numérique par les Chambres
d'Agriculture du Grand Est
Numéro ISSN : 0999-5811
Certifié PEFC :



Certains articles et actions de ce numéro ont été soutenus par :



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
"L'Europe investit dans les zones rurales"

© 2023

© 2023

© 2023

© 2023

© 2023

© 2023

Directeur de la rédaction : Emmanuel Cuchet
Création et Mise en page : Nuances d'Infographie 06-75-68-43-27
Impression : Socosprint

Magazine disponible sur le site de la Chambre d'agriculture du
Grand Est, rubrique Bois & Territoires :
www.grandest.chambre-agriculture.fr

Pour celles et ceux qui aiment feuilleter la version papier de la
revue Forêt MAG, vous avez la possibilité de vous abonner au tarif
de 20€ TTC pour les 4 numéros de l'année 2024.
Contact : contact@vosges.chambagri.fr

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Camille Almeida Araujo - Arnaud Apert - Patrice Denni -
Grégory Cardot - Jean-Marie Sylvestre

Crédits photos :
Conseillers des Chambres d'agriculture du Grand Est :
Arnaud Apert - Patrice Denni - Claude Hoh - Grégory Cardot -
Jean-Marie Sylvestre

AgroParisTech - Entreprise Mutz - Christophe Schilt - Entreprise
Coiatelli - Entreprise Poupart - C Létang - Delphine Spillmann

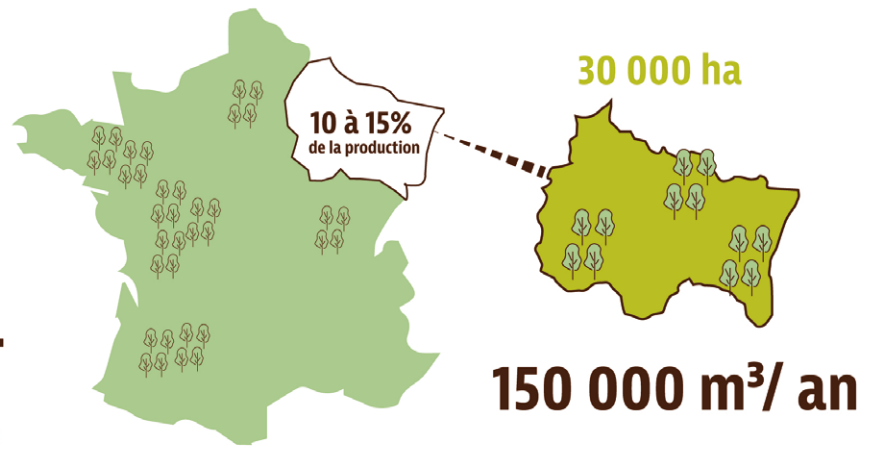
Le P e u p l i e r A u t o c o n o m i e

LE PEUPLIER, UN PARI GAGNANT À COURT TERME

écrit par : Arnaud APERT

Avec près de 30 000ha pour 150 000m³ récoltés par an, le Grand Est apparait comme une vraie région populicole en terme de potentiel. Malgré cela, faute de cours des bois réguliers et attractifs, la populiculture a connu un vrai déclin d'intérêt depuis le début des années 2000. Jouant un rôle important, notamment dans la captation du carbone et dans la filtration de l'eau, les peupleraies offrent un matériau renouvelable et polyvalent, utilisable en construction, emballage ou encore dans le domaine de la chimie verte. Autant d'atouts qui justifient la relance de l'ensemble de la filière populicole dont la rentabilité économique peut redevenir avantageuse.

Quelques chiffres clés



ÉTAT DES LIEUX DE LA POPULICULTURE EN GRAND EST

La Région Grand Est est connue comme celle qui récolte le plus de bois feuillus, mais la proportion de bois de peuplier y est relativement faible : 9% en moyenne, alors que la Champagne Ardenne, principal gisement, présente à elle seule un taux de 20%.

L'alimentation en eau qu'il réclame pour assurer sa croissance situe le peuplier dans les vallées alluviales et les zones humides, ce qui explique cette disparité entre les anciennes régions administratives. 85 % des peupliers sont plantés en ex Champagne-Ardenne contre 10% en Lorraine et 5% en Alsace. La surface des peupleraies du Grand Est ne représente que 1% de la surface boisée totale. Avec environ 30 000 ha elle représente entre 10 et 15% de la surface populicole française. La peupleraie du Grand Est est privée à 85%, souvent sur de petites surfaces morcelées.

Contrairement à certaines idées reçues, les peupleraies n'ont pas remplacé des forêts alluviales mais se sont davantage installées dans des parcelles agricoles délaissées. La populiculture reste majoritairement semi intensive voire extensive. Et si certaines des

pratiques peuvent parfois être mal menées, la populiculture est généralement positive pour l'environnement. Dans un cadre de gestion durable et extensive, production de bois et préservation de la biodiversité du milieu sont tout à fait compatibles. Mais comme pour toute production ligneuse, le bois de qualité reste l'objectif final. Or, les travaux sylvicoles nécessaires tels que la taille de formation et les élagages ne sont pas toujours réalisés. La populiculture présente pourtant un réel intérêt pour la petite forêt privée. Le peuplier est en effet la seule essence à résultats visibles sur une échelle de vie humaine, mais il requiert de la technicité dans sa conduite. L'accompagnement des propriétaires est donc nécessaire pour en faire une production de qualité, durable et rentable, tous les enjeux que regroupe la petite propriété bien gérée.

LA COMMISSION ET LE PROGRAMME RÉGIONAL PEUPLIER

Face à la baisse régulière des surfaces de peupleraies et au déficit de production induit, le CNPF Grand Est a initié en 2018 la création d'un programme régional peuplier. Il est porté par l'interprofession Fibois Grand Est et soutenu par le Conseil Régional.



Franck LEROY, Président de la RGE aux côtés de Thierry FRANCE-LANORD Président de FiBois GE lors de la journée du 6 octobre



Une commission rassemblant l'ensemble des acteurs a également vu le jour. Constituée en mars 2019, elle aussi est animée par FiBois. Elle est force de propositions des thématiques et actions constitutives du programme régional et a pour mission principale de construire la trame du programme régional à l'horizon 2026, notamment l'élaboration de fiches actions répondant à des objectifs précis et bien définis qui déterminent le plan de financement et le budget global de ce programme pluriannuel.

Ainsi sont nés des dispositifs d'accompagnement de la relance des plantations et de la production de bois avec le lancement de la charte « Merci le peuplier » en 2019. Dans un cadre de gestion durable, et de démarche volontariste de la filière amont et aval à laquelle s'est associée la Région Grand Est, les propriétaires peuvent bénéficier d'un accompagnement financier dans

leur projet de renouvellement quantitatif et qualitatif de leurs peupleraies. Et afin de garantir la production de bois de qualité attendue par l'industrie du déroulage, un dispositif d'aide à l'élagage a également été élaboré. Le CRPF Grand Est assure l'instruction technique et administrative des dossiers de demandes d'aides. Parallèlement à la production de bois de qualité, l'objectif du programme régional est également de développer et favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement.

UNE FILIÈRE À RECONSTITUER ET PÉRENNISER

Pour son bon fonctionnement, la filière populicole requiert un éventail de plusieurs corps de métiers : conseillers et gestionnaires forestiers, pépiniéristes, entrepreneurs de travaux forestiers, exploitants et transformateurs.

L'installation d'entreprises de déroulage dans l'Aube et un regain d'activité dans la Marne ont contribué à la remontée des cours de vente qui, cumulés avec la charte « Merci le peuplier », ont relancé l'intérêt des propriétaires qui réinvestissent davantage dans les plantations. Pour les entreprises de la filière populicole, cela se traduit par un accroissement conséquent de la demande en plants et travaux. Ces besoins ne sont pas en adéquation avec les capacités des prestataires, longtemps délaissés, qui doivent se réadapter, tant au niveau de la qualification de la main d'œuvre que des investissements en matériel, notamment pour l'irrigation et le stockage des plants. L'aval a les mêmes besoins pour la transformation et sa logistique. Cette main d'œuvre doit donc être formée à la populiculture ou aux utilisations du bois de peuplier. Un programme complémentaire des formations existantes doit être développé afin que chaque élève



Des billons élagués pour un tranchage de qualité



puisse acquérir des connaissances solides sur les itinéraires techniques du peuplier et les propriétés et usages de son bois. Ceci afin de constituer le gisement nécessaire de main d'œuvre qualifiée pour la pérennisation de la relance engagée sur cette essence pleine d'avenir.

EN CONCLUSION

Les efforts de reconstitution des peupleraies exploitées et la conquête de nouvelles surfaces sont donc impératifs afin de reconstituer les stocks de bois de qualité pour sécuriser l'alimentation régulière des entreprises de transformation et garantir aux entreprises de l'amont l'amortissement des investissements nécessaires à l'accroissement des demandes de reboisement. Les peupleraies n'échappant pas aux changements climatiques et problèmes sanitaires, le développement de nouveaux cultivars, testés et sélectionnés

par le Conseil Supérieur du Peuplier ou l'INRAe pour leurs capacités de tolérance à ces contraintes, et aux attentes des industriels, se poursuit.

À l'occasion de la journée d'information et d'échanges organisée par FiBois le 6 octobre dernier à Epernay, qui réunissait l'ensemble des acteurs de la filière, le Président de la Région, Franck LEROY, a confirmé la poursuite de son accompagnement financier durant les années nécessaires à la réinstallation et à la consolidation de la filière. Une démarche de filière globale gagnante-gagnante, amorcée par l'action et le financement publics, pour permettre l'approvisionnement des entreprises et la stabilisation des cours des bois, qui à l'avenir devront suffire à encourager les propriétaires à la poursuite de leurs investissements.

BESOIN DE CONSEILS



Contacts : Arnaud APERT Conseiller Forestier
Chambre Agriculture de la Meuse -
arnaud.apert@meuse.chambagri.fr
tél. 0329768124



CLICK

Reportage vidéo : Le peuplier un autout irremplaçable



CLICK

Reportage vidéo sur l'entreprise Garnica



CONSEILS

CLIMESSENCES : UN OUTIL POUR PENSER LA FORÊT DE DEMAIN

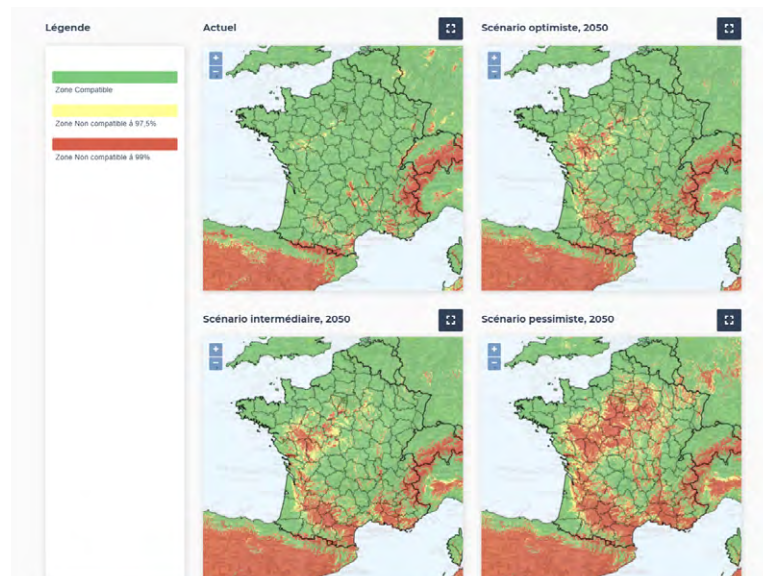
écrit par : Camille ALMEIDA ARAUJO

Dans le contexte de climat changeant, les propriétaires et les forestiers ont beaucoup d'interrogations sur l'avenir des forêts. Notamment : quelles essences planter aujourd'hui pour préparer demain ?

Apporter des réponses est un vrai casse-tête, cependant plusieurs outils sont à disposition pour essayer d'y répondre.

Parmi ces outils, le site internet ClimEssences, porté par le Réseau Mixte Technologique (RMT) AFORCE auquel participent CNPF et ONF. Le RMT AFORCE a été créé en 2008 afin de préparer l'adaptation des forêts au changement climatique et leur capacité d'atténuation. La force de ce réseau est l'association de la recherche, du développement, de l'enseignement technique et supérieur, des opérateurs économiques et des décideurs publics.

CARTE DE COMPATIBILITÉ CLIMATIQUE DU CHÊNE SESSILE



© site Climessences

ClimEssences est un site internet, ouvert à tous et gratuit, utilisant deux outils : les fiches espèces du projet Caravane et les modélisations climatiques des projets IKSMAPS 1 et 2.

FICHES ESPÈCES

Le module « Fiches espèces » permet de connaître les caractéristiques d'une essence donnée. Actuellement 157

espèces d'arbres, feuillus ou résineux, sont disponibles. Même si certaines espèces présentées sont communes dans nos régions (Pin sylvestre, Chêne rouge, Merisier), la plupart sont méconnues voir exotiques à l'instar du Genévrier de Syrie et du Charme houblon. Chaque espèce est présentée selon 8 thèmes subdivisés en critères, 37 au total. Par exemple le thème « Croissance et production de bois » est divisé en 5 critères parmi lesquels la Productivité potentielle et la Diversité des débouchés potentiels du bois. Chaque critère est noté de A à D, A étant la plus positive et D la plus négative. La note I est donnée quand il y a trop peu de sources. La fiabilité de la notation est indiquée, ainsi que la provenance des sources : données de terrain, dires d'expert et/ou bibliographie scientifique et technique.

En plus des fiches, deux fonctionnalités sont disponibles permettant soit la comparaison de plusieurs essences (jusqu'à 5) pour l'ensemble des critères, soit la comparaison de toutes les essences pour une sélection de critères (jusqu'à 5). Ces comparaisons peuvent être plus fines : choix de critères filtrant, exclusion de certaines notes, degré de compatibilité des essences entre elles etc. Chaque module est accompagné de documentation et de tutoriel pour vous accompagner pas à pas.

MODÉLISATIONS CLIMATIQUES

Les modélisations climatiques permettent de visualiser ce que pourrait être le climat à horizon 50 ou 70 ans, selon différents scénarios. Ces scénarios correspondent à ceux déterminés par le GIEC, plus ou moins optimistes. Le module propose plusieurs sorties : variables climatiques, analogie climatique, compatibilités climatiques.

Variables climatiques

- Carte des variables climatiques annuelles ou mensuelles :

Cet onglet permet d'afficher les cartes de différentes variables climatiques annuelles ou mensuelles, à l'échelle de la France (hexagonale), comme le déficit hydrique ou la température minimale. Quatre cartes s'affichent, celle de l'état actuel et trois scénarios horizon 50 ou 70 ans à sélectionner préalablement.

- Diagramme ombrothermique :

Ce type de diagramme permet de comparer les principales caractéristiques d'un climat local. Pour une localisation choisie, les diagrammes ombrothermiques de l'état actuel et de trois scénarios horizon 50 ou 70 ans à sélectionner préalablement s'affichent. Le diagramme ombrothermique correspond à la superposition des précipitations (mm) et de la température moyenne (°C). Il est possible d'afficher le déficit hydrique moyen (mm).

- Carte de la Réserve Utile Maximale (RUM) :

La RUM représente la quantité maximale d'eau qu'un sol peut contenir. Cet onglet affiche la carte des réserves utiles maximales actuelles en France hexagonale.

- Cartes de présence des espèces forestières :

Le module affiche pour une essence donnée sa répartition en France hexagonale, 61 espèces disponibles.

Analogie climatique

Ce module permet de visualiser où trouver aujourd'hui un climat analogue au climat futur d'une zone donnée. Par exemple, dans 50 ans le climat de la plaine d'Alsace sera analogue à celui actuellement dans l'Ouest-Bretagne et Nord-Cotentin. L'analogie varie en fonction du scénario choisi et de son intensité (optimiste, pessimiste).

Compatibilité climatique multi-seuils

Dans ce module, il est possible pour une essence donnée d'afficher son aire de compatibilité climatique dans le futur. C'est-à-dire où l'essence trouvera des conditions climatiques favorables à son développement, selon les différents scénarios climatiques. Les zones jaune et rouge représentent les zones où l'essence a peu de chances d'être présente.

Le modèle climatique IKS utilisé pour les deux modules présentés ci-dessus a bien sûr ses limites. Il ne modélise que le climat, les autres facteurs pouvant être limitant ajusteront les sorties de l'outil (facteurs : lié au sol, biotiques et abiotiques).

De plus, l'échelle de la modélisation est kilométrique. Les résultats ne sont pas à interpréter à l'échelle d'une parcelle mais plutôt de massifs forestiers ou de la région forestière.

Les limites d'aire de compatibilité climatique ne doivent pas être interprétées trop littéralement, c'est le franchissement de certains niveaux de risques qui doivent être pris en compte. De plus, les données d'observation des espèces sont à l'échelle de l'Europe. ClimEssences reste un outil d'aide à la décision, il ne permet pas d'obtenir de solution claire et précise mais permet d'appréhender les climats futurs et leur répercussion sur nos forêts. Cet outil n'est pas figé dans le temps et est amené à évoluer régulièrement par des mises-à jours pour plus de fiabilité et plus de fiches essences, notamment d'essences feuillues.

ENVIE D'EN SAVOIR + +



Site ClimEssences





DÉCOUVERTE

ASSOCIATION POUR LES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX FORESTIERS DANS LE GRAND EST

écrit par : Grégory CARDOT



Les entreprises de travaux forestiers (ETF) sont des entreprises de prestations de

services qui réalisent des travaux sylvicoles ou d'exploitation pour le compte de propriétaires forestiers, de gestionnaires forestiers, de coopératives, de négociants ou encore de scieries. Depuis bientôt 2 ans, elles se sont regroupées au sein d'une association de loi 1901, « Association Entrepreneurs de Travaux Forestiers Grand Est » afin de se structurer, se coordonner, représenter et d'aider les professionnels, tout en travaillant avec toute la filière.

Ces entrepreneurs avaient besoin d'un lieu d'écoute et d'échange mais aussi d'une structure de représentation spécifique dans un contexte d'objectifs ambitieux de mobilisation, de reboisement, de besoins croissants de travaux forestiers divers, le tout impacté par des tensions pour le recrutement de personnels formés et motivés, avec diverses contraintes administratives et conjoncturelles plus pressantes et une qualité de prestations attendue. Cette association couvrant tout le Grand Est est administrée par un conseil d'administration dont les élus sont issus des 3 anciennes régions (Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine). Elle a pour vocation de contribuer à la construction d'un réseau solide et capable de répondre à ces enjeux qui n'ont jamais été aussi importants. Pour les accompagner dans ces actions elle bénéficie du soutien financier de la Région Grand Est-ce qui leur permet notamment de s'appuyer sur un prestataire de service.

Elle a pour objet de :

- représenter et apporter son éclairage sur les enjeux des ETF auprès des partenaires professionnels mais aussi de l'État, la Région et des centres de formation tout en étant force de proposition ;
- contribuer à la promotion de l'emploi en lien avec les différents partenaires ;
- accompagner les ETF dans leur développement en leur apportant entre autres une offre de formation et des conseils adaptés ;
- être un lieu d'échanges entre les ETF, mais aussi de convivialité.

ENVIE D'EN SAVOIR + +

Page Facebook ETF Grand Est

Page linkedin ETF Grand Est

@contact@etf-grandest.fr - Tél : 06.20.75.00.15



Madame Catherine Létang
*Présidente d'ETF Grand Est,
Muller Forêt SARL (54).*



Madame Létang, en quelques mots, pouvez-vous présenter votre entreprise ?

Je suis cogérante avec mon mari de « Muller Forêt », 3ème génération à la tête d'une entreprise familiale située à Lay-Saint-Christophe, à proximité de Nancy en Meurthe-et-Moselle. Nous réalisons des travaux forestiers mécanisés ou manuels, principalement des travaux de bûcheronnage, de débardage et d'élagage, notamment spécialisés dans les élagages d'arbres dangereux. Mon mari et moi sommes accompagnés de 3 salariés, que nous avons formés et d'un stagiaire.

Qu'est-ce qu'une Entreprise de Travaux Forestiers ?

Les ETF sont des prestataires de services qui réalisent des travaux principalement en forêt, de la plantation à l'exploitation forestière aussi bien en manuel qu'en mécanisé, pour le compte de propriétaire forestier, privé ou public, leur gestionnaire, un acheteur de bois, ... Ils effectuent uniquement les travaux, ils n'achètent pas de bois. C'est le maillon indispensable de la filière forêt-bois qui réalise au niveau national près de 70 % de ces travaux.

Pourquoi et comment êtes-vous devenue présidente de « ETF Grand Est » et comment fonctionne votre association ?

Je faisais déjà partie du conseil d'administration de « Entrepreneurs

des Territoire - Grand Est » (EDT-GE), organisation professionnelle représentative du secteur de la prestation de services de travaux agricoles, forestiers et ruraux. J'ai été sollicitée, à plusieurs reprises par son Président, Robert Dieudonné pour prendre la présidence de notre association à sa création. Car il souhaitait que ce soit une femme, faisant partie d'une entreprise de travaux forestiers.

Après plusieurs refus, j'ai finalement accepté sachant que je n'étais pas seule. On fonctionne en équipe, avec 3 Vice-présidents, un secrétaire, un trésorier et 8 administrateurs, tous très dynamiques. Une bonne répartition sur le territoire régional nous permet d'être présents et visibles.

Sans oublier, la chance que nous avons d'avoir, un animateur comme Christophe Schilt qui nous apporte toutes ses compétences, sa précieuse expérience et un vrai savoir-faire professionnel.

A ce jour, l'association compte 92 membres dont ceux de nos collègues alsaciens du Groupement Syndical des ETF d'Alsace.

Dans l'actualité récente, on a entendu parler de risques sur la réalisation de certains chantiers, avec des périodes d'interdiction de travaux, pouvez-vous nous apporter des informations sur ce problème et les risques pour les travaux forestiers ?

On ne sait pas où on va, on commence à nous interdire de travailler. Toutes les entreprises de travaux forestiers se posent de nombreuses questions, notamment si on ne va pas devoir trouver de nouvelles activités. Entre la préservation de la biodiversité ou encore la problématique des feux de forêts, cela devient vraiment difficile de pouvoir travailler. Des décisions, parfois incohérentes, nous interrogent. La préservation de l'environnement est un grand sujet, nous y sommes vigilants, notamment avec notre démarche « Quali Travaux Forestiers Grand Est »

reconnue par PEFC. Dans le contexte actuel on noircit notre image et on nous donne le rôle du méchant sans parler des incivilités dont nous sommes victimes.

Une grande peur, pour nos adhérents est l'impossibilité de réaliser les travaux que l'on nous missionne, à l'encontre du bon sens.

Dans un contexte de recrutement difficile pour les entreprises et de manque de main d'œuvre, quelles actions portent l'association pour développer l'emploi et les entreprises ?

L'emploi fait partie des grands objectifs de notre association. Nous essayons d'informer les jeunes sur nos métiers et de leur faire découvrir. Nous travaillons en étroite relation avec les établissements de formation et l'interprofession FIBOIS Grand Est mais aussi notre fédération nationale Entrepreneurs des Territoires. Notamment, un projet mutipartenarial est dans les tuyaux pour créer une couveuse d'entreprises de travaux forestiers.

Et pour conclure ?

Entrepreneurs de travaux forestiers, n'hésitez pas à nous contacter, notre association est là pour vous. Pour les propriétaires forestiers, n'hésitez pas également, nous pouvons notamment vous mettre en relation avec des professionnels sérieux et de confiance. Et pour les jeunes, nous sommes là pour vous orienter, vous présenter nos métiers de passion ainsi que les formations adaptées. N'hésitez pas à nous contacter, sur les réseaux sociaux, par téléphone ou par mail.

CLICK

Vidéo : Quali travaux Grand Est



Vidéo : Sécurité au travail





DÉCOUVERTE

Le poirier sauvage : *Pyrus Pyraster*

écrit par : Jean-Marie SYLVESTRE

Le poirier sauvage (*Pyrus pyraster*) est un arbre à feuilles caduques présent dans les haies, bosquets et forêts de la Région Grand Est.

Son nom dérive du Latin « *Pirus* », dont la signification n'est pas connue. Des synonymes dans un grand nombre de langues européennes ont également la même racine, comme par exemple le « *Birne* » en allemand et le « *pear* » en anglais. Espèce de la famille des Rosacées, le Poirier sauvage européen est réputé pour sa longévité exceptionnelle, dépassant couramment 300 ans. C'est un arbre à croissance lente et limitée, puisque sa cime dépasse rarement une hauteur de 11 à 15 mètres.

Mais, quelles sont donc les principales caractéristiques et utilisations de ce fruitier sauvage le plus répandu en Europe ?

LES BOURGEONS, LES FEUILLES ET LES RAMEAUX

Le poirier sauvage se reconnaît facilement, notamment grâce à ses feuilles simples, dentées et longuement pétiolées. Leurs limbes, qui mesurent de 2 à 10 centimètres, sont luisants sur le dessus et de forme ovale ou arrondie à leur base. Le feuillage du poirier sauvage est plutôt dense.

Ses jeunes rameaux sont rigides, lisses, gris clair à brunâtre. Certains d'entre eux se sont transformés en piquants. Les bourgeons de couleur brunâtre sont disposés de façon spiralée sur les rameaux.

LES FLEURS ET L'ÉCORCE

Elles sont disposées en inflorescence ombelliformes pouvant contenir jusqu'à neuf fleurs, dont chacune d'elles se compose de cinq pétales de couleur blanche. Elles sont pollinisées par des insectes et exhalent un parfum désagréable. Leur floraison a lieu en avril et en mai.

L'écorce des sujets adultes est fissurée et écailleuse.

LES FRUITS

Le poirier sauvage produit des fruits charnus de petite taille (2 à 4 cm de diamètre) à la saveur âcre et astringente avant leur maturité. Les poires sont globuleuses et atténuées sur le pédoncule. A maturité, elles prennent une teinte jaunâtre et une saveur agréable. Mais, cet état de maturité est extrêmement bref, ces poires devenant très rapidement blettes.

TEMPÉRAMENT

Le poirier sauvage apprécie les sols acides à neutres, compacts ou légers. Il est tolérant vis-à-vis de l'humidité, puisque dans son habitat naturel, il pousse dans des stations aussi bien sèches qu'à bonne réserve en eau. Par contre, il est exigeant en lumière, surtout à l'âge adulte. Il peut tolérer la demi-ombre, mais n'atteint pas de grande dimension sous couvert.

LES MALADIES ET DÉFAUTS DU POIRIER SAUVAGE

Le poirier sauvage est sensible :

- A l'installation de pourritures résultant de blessures occasionnées à son pied,
- Au feu bactérien. La bactérie responsable de cette maladie pénètre dans les tissus de l'arbre par des ouvertures (blessures, impacts de grêle) y compris celles, tout à fait naturelles, provoquées par la chute des pétales ou les fentes de croissance. Si l'arbre est en état de stress ou très fortement attaqué, la bactérie va alors atteindre le tronc et l'arbre meurt rapidement.
- A la fibre torse (inclinaison uniforme des vaisseaux et des fibres du bois par rapport à l'axe de l'arbre). Ce défaut d'origine génétique se traduit par un bois « vissé », impropre au sciage et donc aux usages nobles.

PROPRIÉTÉS ET UTILISATIONS

Le bois du poirier sauvage est rosâtre, et peut même tirer sur le brun rouge. Son grain est fin et son fil assez droit. Lorsqu'il est fraîchement coupé, le poirier dégage une odeur forte, qui s'estompe petit à petit. Sensibles à l'humidité, aux champi-



gnons et aux insectes, le bois du poirier a une durabilité naturelle limitée et ne peut pas de facto être utilisé dans la construction de structures extérieures. Par contre, le bois du poirier est particulièrement recherché dans le domaine de l'ébénisterie. Il est également très apprécié par les graveurs et sculpteurs, notamment en raison de la simplicité avec laquelle il est possible de le travailler, mais aussi grâce au superbe poli qu'il est possible d'obtenir. On l'utilise également dans la marqueterie. Il constitue aussi un excellent bois de chauffage.

Le poirier sauvage est à l'origine de l'essentiel des variétés fruitières de poires actuellement cultivées. Il sert encore de porte-greffe pour les pépiniéristes.

AIRE DE RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Le poirier sauvage possède une grande aire naturelle eurasiatique à

tendance subméditerranéenne. Il est présent partout en France, mais il est plus rare dans le Nord et la région méditerranéenne. C'est une espèce de basse altitude, des étages collinéens à montagnard inférieur jusqu'à 1.200 mètres d'altitude.

NE PAS LE CONFONDRE AVEC LE POMMIER SAUVAGE

Lorsque les arbres sont feuillés, le pommier se distingue des poiriers par leur pétiole toujours plus court. De plus, les étamines sont jaunes chez les pommiers et plus ou moins pourpré chez les poiriers.

Dans les Prés de Perrine
FERME LUDWIG



DÉCOUVERTE

Bâtiment agricole. Parlons bois

écrit par : Patrice DENNI

Un bâtiment agricole pour la transformation et la vente de produits de la ferme bien dans son environnement, alliant fonctionnalité et esthétisme.

L'EARL LUDWIG est engagée en agriculture biologique depuis 1999 pour son activité d'élevage de vaches allaitantes. La troupe se compose de 85 vaches allaitantes de race Charolaise et Limousine valorisant 170 hectares d'herbe en prairies naturelles et temporaires. Une partie de la viande issue de la ferme est déjà vendue sous forme de colis depuis 1997 pour une petite proportion, dans un petit local au cœur du village. Perrine, une fille de Jean-Pierre LUDWIG aspire à prendre une autre orientation professionnelle : s'installer, en filière courte, sur la ferme familiale. Permettre l'installation passe nécessairement par le développement d'une activité ou la création d'une activité supplémentaire.

Après avoir fait une étude de marché, le projet de Perrine se dessine. Mettre en place un atelier de découpe, de transformation et de vente dans l'objectif ambitieux de valoriser 100% de la viande de la ferme. Bénéficiant d'un cadre verdoyant, en bordure de la route desservant l'artère principale d'Ernolsheim-lès-Saverne, le nouveau bâtiment a pris place parmi les bâtiments d'élevage et de stockage des fourrages en complétant la sortie d'exploitation initiée en 2003 par Jean-Pierre.

Afin d'être visible tout en bénéficiant d'une bonne accessibilité, le projet s'implante entre les bâtiments d'élevage et la maison de Perrine. Valoriser du bois dans la construction, à l'instar de la maison de Perrine est aussi un autre impératif. Question de principe pour une construction durable. Le bardage en bois des 4 faces du projet est également un point essentiel inscrit au cahier des charges.

La conception des locaux est confiée à l'équipe circuits courts de la Chambre d'Agriculture d'Alsace. Parmi les nombreuses normes sanitaires, il faut notamment respecter le principe de la marche en avant : vestiaire, salle de transformation, chambres froides, local de stockage, plonge, point de vente. Lorsqu'on est issue d'une famille adepte du « faire soi-même », il est difficile d'aller contre nature. En témoigne l'engouement de Jean-Pierre pour ce projet. Les besoins et les impératifs en termes d'organisation au sol étant déterminés existe-t-il une solution en kit adapté au projet ?

La réponse s'est trouvée auprès de l'entreprise ROINE, charpentier agricole basé en Ille-et-Vilaine, qui a fait travailler son bureau d'étude pour répondre au besoin. Finalement, ce sera une structure en monopente d'une longueur de 15,20m, complétée d'un auvent côté Nord permettant de protéger des entrées professionnels tels que l'entrée du sas sanitaire ou l'entrée matière première. Le volume dégagé à

l'étage permet de recevoir les équipements techniques.

Une structure en poteaux douglas massif, naturellement classe 3, et des fermes et pannes en épicéa traité classe 2 par bain après usinage a été montée, le vendredi 15 avril 2022, sur un radier intégrant tous les réseaux. Les assemblages sont réalisés par boulonnerie. Le bardage retient également de l'épicéa traité autoclave classe 3 pour sa fonction. Une pose façon suédoise donne du relief et beaucoup de charme au bardage. Une couverture en fibrociment gris graphique complète harmonieusement l'enveloppe du bâtiment avec une bande de rive gris anthracite.

Le coût total du projet s'est établi à 250 000 euros, équipements compris, très impactée, d'abord par le contexte économique lié au covid, puis aux conséquences de la guerre en Ukraine. Les 165m² d'emprise au sol du projet valorisant 34 m³ de bois rendu chantier ont été inaugurés le 23 avril de cette année.

Le coût du lot isolation et chambre froide s'est monté à 100 000 euros et celui du lot bois à 26 000 euros en fourniture seule.

ERRATA

Chers lecteurs, des erreurs se sont glissées dans le schéma du bilan carbone de la forêt française (page 11 du FM #132) :

- La quantité de carbone captée annuellement par les forêts françaises est de 30,8 Mt C/ an. Le nombre de 38,2 MtC/ an correspond à la quantité absorbée par photosynthèse duquel on déduit la mortalité et les perturbations naturelles à hauteur de 7,4 MtC/ an, qui sont donc quant à elles rejetées dans l'atmosphère.

- Le stock présent dans la litière et le sol est de 1405 MtC et non de 1296 MtC.

- Le stock de produit bois est bien entendu de 91,4 MtC. Il ne s'agit en aucun cas d'une donnée annuelle (/ an).

ABONNEMENT 2024

Pour celles et ceux qui aiment feuilleter la version papier de la revue Forêt MAG, vous avez la possibilité de vous abonner au tarif de 20 € TTC pour les 4 numéros de l'année 2022.

contact@vosges.chambagri.fr

LES ASSISES DES FORÊTS ET DU BOIS DU GRAND EST

Les Assises des forêts et du bois du Grand Est se sont tenues à Nancy, les 13 et 14 décembre : « Face au changement climatique, mobilisons-nous ! ». Pour les préparer, 800 questions ont été collectées par les organisateurs.

INFO +

Synthèse de la journée



« MOBILISER LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS »

Le 6 novembre, les propositions d'actions « Mobiliser les propriétaires forestiers » ont été remises à Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Elles seront déclinées dans le Grand Est par les Chambres avec le CNPF et Fransylva.

INFO +

Article complet sur le site du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire



JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2024